

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt le 10 juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Geniès-Bellevue s'est réuni à titre exceptionnel, compte tenu des mesures sanitaires induites par la pandémie de Covid-19 à la salle polyvalente, située 5 chemin de l'Enguille à SAINT GENIES BELLEVUE, sur convocation régulière, sous la présidence de Madame Sophie LAY, Maire.

Etaient présents : ARTIGUE Pierre, AUXIÈTRE Mathieu , BOTANCH Catherine, CHÊNE Véronique, CLAEYS Catherine, de LASSUS SAINT-GENIES Charles, DUMORA Anne-Marie, GAILLARD Marie-Blandine, MARTIN Corinne, MAYNADIER Jacques, MORILLON Henri-Jacques, OTAL Patrick, PEDRONO Yann, ROUCH Jean-Louis, TOMAS Christiane.

Etaient absents excusés et représentés: Ont donné pouvoir : BAYLAC Annette à TOMAS Christiane, HANNON Gilles à MORILLON Henri-Jacques, PEYRUCAIN Eric à PEDRONO Yann.

Le compte-rendu de la séance du 4 juillet 2020 a été envoyé avec la convocation. Madame le Maire le soumet à l'approbation du Conseil Municipal.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Madame MARTIN est désignée secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION 2020-22 – ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DES CANTONS CENTRE ET NORD DE TOULOUSE

Considérant que le Syndicat Intercommunal des Eaux des Cantons Centre et Nord de Toulouse est administré par un organe délibérant composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes membres à raison de deux délégués titulaires par commune,

Considérant que la désignation des délégués a lieu au scrutin secret à la majorité absolue mais que le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de voter à scrutin public,

Madame le Maire propose la candidature de M. Jacques MAYNADIER pour le 1^{er} siège et de Mme Marie-Blandine GAILLARD pour le 2^{ème} siège. M. Patrick OTAL se porte candidat pour le 2^{ème} siège.

Ont obtenu :

M. MAYNADIER = 16 voix

Mme GAILLARD = 15 voix - M. OTAL = 4 voix

Vu le résultat des votes, ont obtenu la majorité absolue et sont élus délégués titulaires par le Conseil Municipal au Syndicat des Eaux des Cantons Centre et Nord de Toulouse,

- Pour le 1^{er} siège : Monsieur Jacques MAYNADIER
- Pour le 2^{ème} siège : Madame Marie-Blandine GAILLARD

DÉLIBÉRATION 2020-23 – ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS A LA COMMISSION TERRITORIALE DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LA HAUTE-GARONNE (SDEHG)

Vu les modalités d'élection des délégués des communes au sein du Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne,

Considérant que chaque commune doit élire deux délégués titulaires au sein de la commission,

Considérant que le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret,

Madame le Maire propose la candidature de M. Eric PEYRUCAIN et de M. Henri-Jacques MORILLON. M. Charles de LASSUS SAINT GENIES se porte candidat.

Ont obtenu :

M. PEYRUCAIN = 16 voix

M. MORILLON = 16 voix

M. de LASSUS SAINT GENIES = 3 voix

Vu le résultat des votes, ont obtenu la majorité absolue et sont élus délégués titulaires par le Conseil Municipal à la Commission Territoriale du Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne :

- Monsieur Eric PEYRUCAIN
- Monsieur Henri-Jacques MORILLON

DÉLIBÉRATION 2020-24 – ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS PUBLICS DE LA RÉGION TOULOUSAINE

Considérant que le Syndicat Intercommunal des Transports Publics de la Région Toulousaine est administré par un organe délibérant composé de délégués élus à la majorité absolue par les conseils municipaux des communes membres à raison de trois délégués titulaires et trois délégués suppléants par commune,

Considérant que le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret,

Madame le Maire enregistre les candidatures suivantes :

- Pour le 1^{er} siège titulaire : M. Henri-Jacques MORILLON - M. Charles de LASSUS SAINT GENIES
- Pour le 2^{ème} siège titulaire : Mme Christiane TOMAS – M. Patrick OTAL
- Pour le 3^{ème} siège titulaire : Mme Marie-Blandine GAILLARD

- Pour le 1^{er} siège suppléant : Mme Sophie LAY
- Pour le 2^{ème} siège suppléant : M. Pierre ARTIGUE
- Pour le 3^{ème} siège suppléant : M. Yann PEDRONO

Ont obtenu :

M. MORILLON = 16 voix - M. de LASSUS SAINT GENIES = 3 voix

Mme TOMAS = 16 voix - M. Patrick OTAL = 3 voix

Mme GAILLARD = 16 voix

Mme LAY - M. ARTIGUE - M. PEDRONO = 16 voix

Vu le résultat des votes, ont obtenu la majorité absolue et sont élus par le Conseil Municipal au Syndicat des Transports :

Délégués titulaires

M. Henri-Jacques MORILLON, Mme Christiane TOMAS, Mme Marie-Blandine GAILLARD.

Délégués suppléants

Mme Sophie LAY, M. Pierre ARTIGUE, M. Yann PEDRONO.

DÉLIBÉRATION 2020-25 – ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT MIXTE HAUTE-GARONNE ENVIRONNEMENT

Considérant qu'il convient d'élire un délégué suppléant et un délégué titulaire ;

Considérant que le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret,

Madame le Maire propose la candidature de M. Pierre ARTIGUE pour le siège de titulaire et de M. Jacques MAYNADIER pour le siège de suppléant.

Elle enregistre les candidatures de M. Charles de LASSUS SAINT GENIES et de M. Patrick OTAL pour le siège de titulaire.

Ont obtenu :

M. ARTIGUE = 16 voix

M. de LASSUS SAINT GENIES = 3 voix

M. OTAL = 3 voix

M. MAYNADIER = 16 voix

Vu le résultat des votes, ont obtenu la majorité absolue et sont élus par le Conseil Municipal au Syndicat Haute-Garonne Environnement :

Délégué titulaire :

M. Pierre ARTIGUE

Délégué suppléant

M. Jacques MAYNADIER

DÉLIBÉRATION 2020-26 – DÉSIGNATION DU DÉLÉGUÉ REPRÉSENTANT DES ÉLUS AU CENTRE NATIONAL D'ACTION SOCIALE

La commune est adhérente du Centre National d'Action Sociale (CNAS).

A ce titre deux délégués (un élu et un agent) la représentent au sein des instances du CNAS.

Madame le Maire propose de désigner M. Yann PEDRONO, délégué élu de la commune au sein des instances du CNAS.

M. Patrick OTAL se porte également candidat.

Ont obtenu :

M. PEDRONO = 16 voix

M. OTAL = 3 voix

M. Yann PEDRONO est désigné délégué du Conseil Municipal au CNAS.

DÉLIBÉRATION 2020-27 – DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE

Madame le Maire explique qu'au sein de chaque conseil municipal est désigné un correspondant Défense.

Il est un interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense.

Les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes. Ils s'expriment sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

Madame le Maire propose de désigner Monsieur Gilles HANNON correspondant Défense.

Monsieur Patrick OTAL se porte candidat.

Ont obtenu :

M. HANNON = 11 voix

M. OTAL = 8 voix

Vu le résultat des votes, Monsieur Gilles HANNON, est désigné Correspondant Défense.

DÉLIBÉRATION 2020-27 – FIXATION DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Madame le Maire explique que le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale est composé à parité d'élus municipaux et de membres issus de la société civile dans une proportion de 8 minimum et 16 maximum en plus du maire.

Le nombre d'administrateurs était de 8 précédemment, elle propose de rester sur ce nombre.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **DÉCIDE** de fixer à 8 le nombre d'administrateurs du CCAS répartis ainsi :
 - 4 membres élus au sein du Conseil Municipal
 - 4 membres nommés par le Maire dans les conditions de l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

DÉLIBÉRATION 2020-28 – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Voir procès-verbal joint.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.